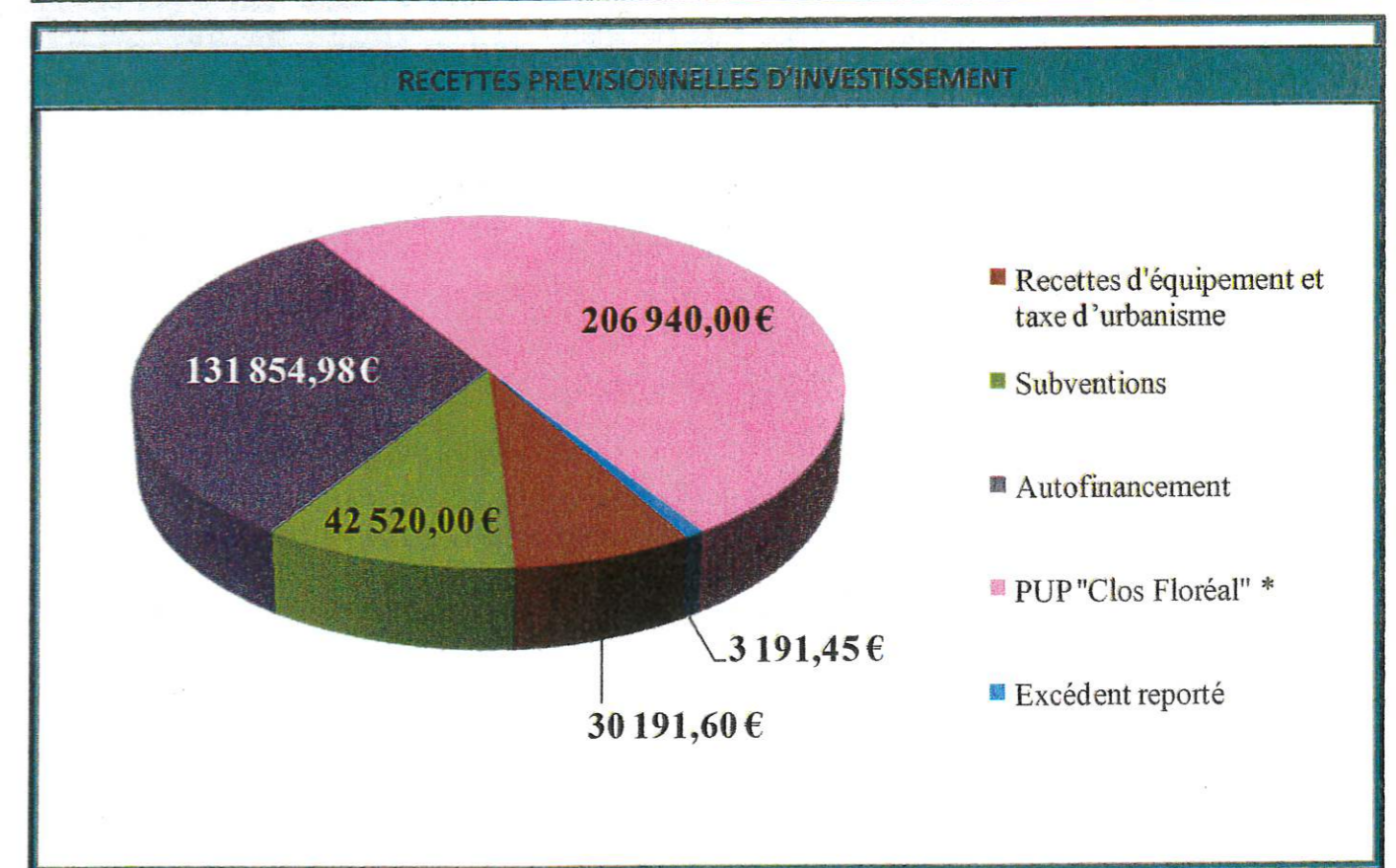
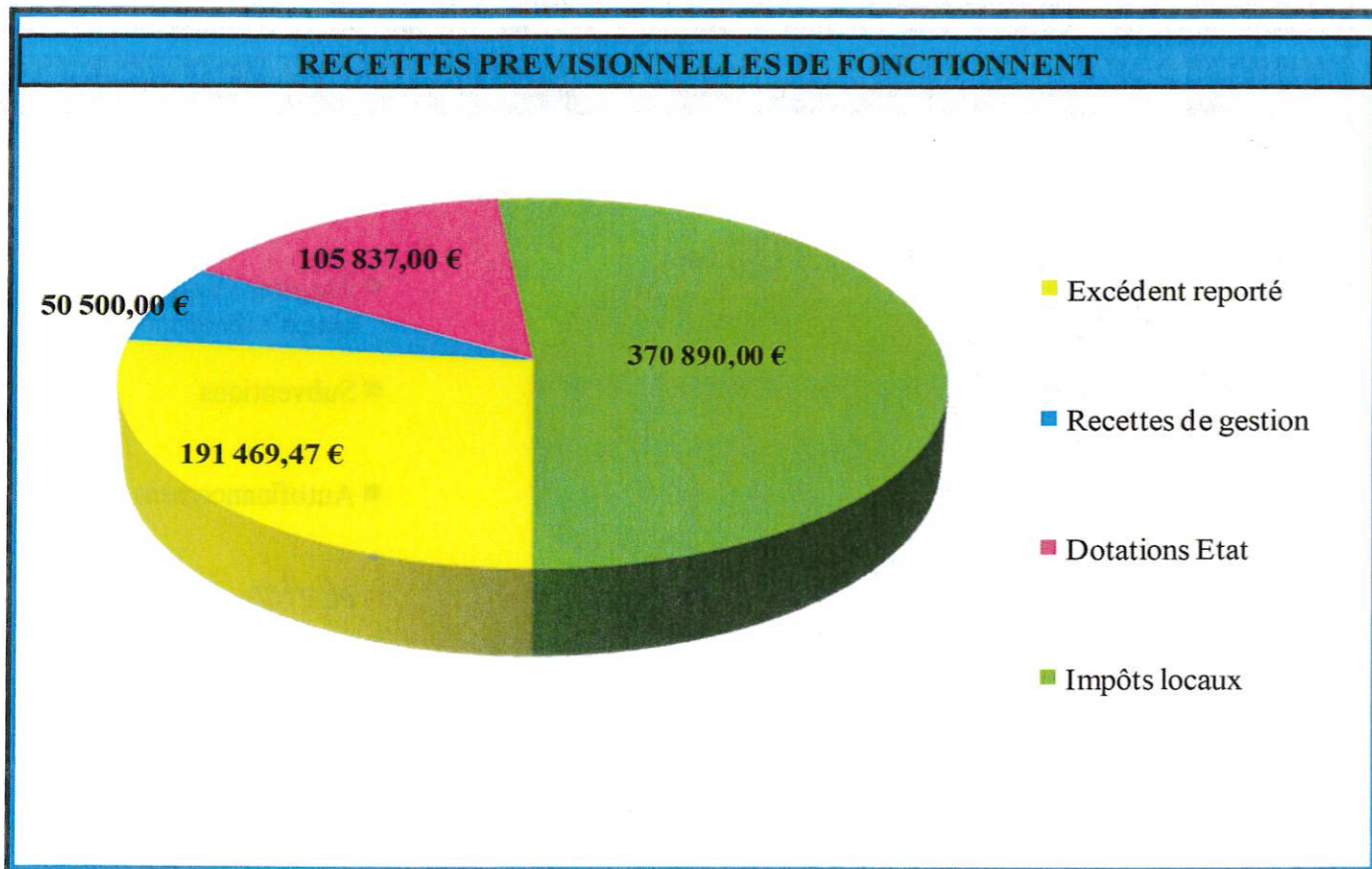
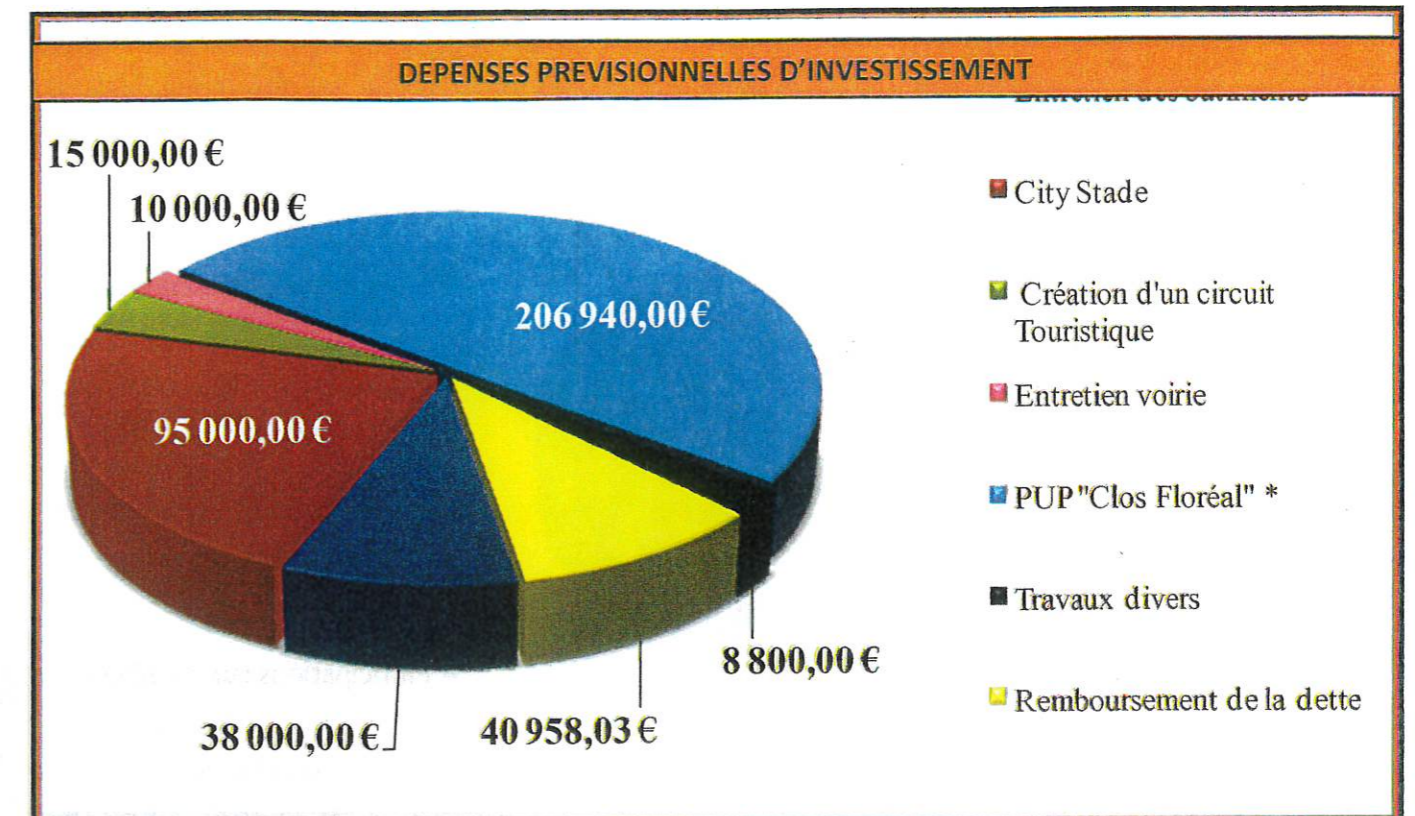
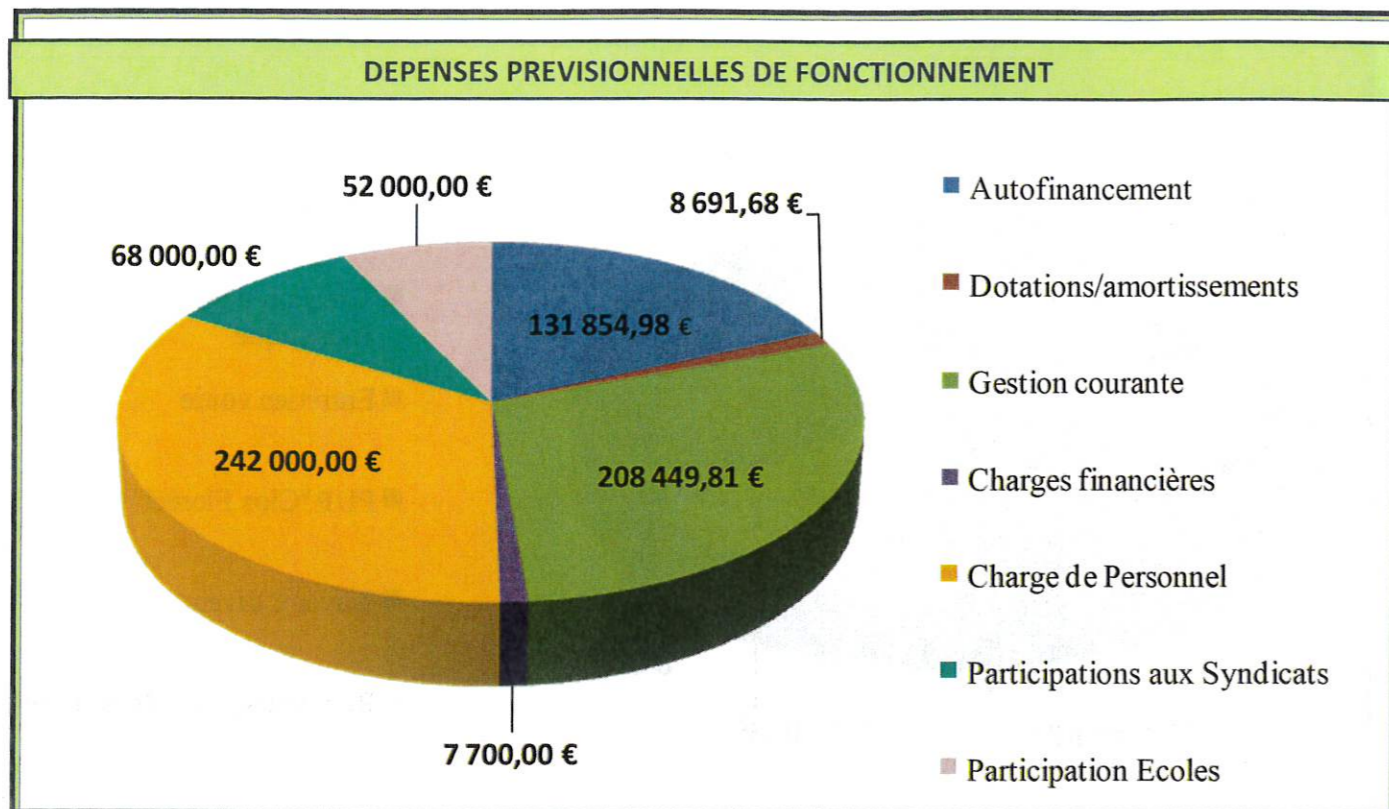


BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le budget prévisionnel 2023 s'établit à 718 696, 47 € en section de fonctionnement et 414 698, 03 € en section

d'investissement. Soit un total de 1 133 394, 50 €.



* L'aménagement de la zone des Galinières, « Le Clos Floréal », fait l'objet d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) professionnel l'aménagement de la zone à construire. Ainsi la collectivité qui en a la compétence est maître d'œuvre pour le bassin de rétention et les réseaux d'électricité. L'opération est neutre pour la commune.

signé entre l'aménageur et la municipalité. Cette convention permet à la Mairie de faire supporter au d'Eau Potable et des eaux usées. Le professionnel rembourse les frais occasionnés (206 940 €).